

Cusset, le 25 janvier 2019

Jean-Sébastien Laloy confirme que le projet de Cité judiciaire verra bien le jour à Cusset.

Depuis plusieurs années, la qualité des services de justice et les conditions d'exercice des professionnels du secteur sont au cœur des préoccupations du Maire de Cusset. Les nombreuses alertes portant sur l'état calamiteux du tribunal de grande instance doublées des menaces liées aux différents projets de réforme portés par les gouvernements ont poussé les élus de l'agglomération, l'ordre des avocats, les magistrats ainsi que les parlementaires de la circonscription à s'unir autour d'une proposition commune : la création d'une cité judiciaire à Cusset. En date du 24 janvier, Jean-Sébastien Laloy recevait la confirmation de la Chancellerie que ce projet d'envergure serait inscrit dans la loi de programmation 2019.

Après des années d'efforts conjugués à défendre ce projet, la confirmation de l'inscription de la construction de la cité judiciaire dans la loi de programmation 2018-2022 est un véritable soulagement pour tous ceux qui se sont unis pour défendre ce dossier.

Déjà, bien avant d'être reçus, en octobre 2017, par le directeur de cabinet de Nicole Belloubet, actuelle Garde des Sceaux, le bâtonnier Bernard Truno, le Maire de Cusset et le Sénateur Claude Malhuret avaient déjà largement mobilisés tous les acteurs locaux de la justice sur ce dossier.

Une réorganisation inévitable

Les trois juridictions de Cusset/Vichy*, dont les sites sont éclatés et plus particulièrement l'état de délabrement du TGI de Cusset sont aujourd'hui un véritable frein à l'accès des citoyens à un service de justice de qualité. Une situation intolérable d'autant que la juridiction du bassin de Vichy, qui compte près de 142 000 justiciables, connaît la plus forte activité judiciaire du département.

C'est sur ces bases que tous les acteurs, qui se sont investis sur ce dossier, ont argumenté. Le front commun et les nombreuses voix qui se sont élevées ont été entendus. Ainsi, d'ici cinq ans, et comme depuis des siècles, la justice continuera d'être rendue à Cusset mais avec des juridictions regroupées et des conditions d'exercice et de services dignes et modernes. Aujourd'hui, le travail se poursuit, afin de permettre la concrétisation du projet dans les meilleurs délais et conditions possibles.

*Tribunal de Grande Instance, Tribunal d'Instance, Tribunal de Commerce